I CIRCULAIRE I

EQUITATION

SAISON 2023/2024

EMETTEUR : Ligue Paris Île-de-France du Sport U
DESTINATAIRES : Associations Sportives IDF
DATE : 25 septembre 2023
OBJET : Circulaire régionale Equitation

Toutes les dispositions contenues dans la présente circulaire ont été décidées à la Commission Mixte Régionale réunie le 25 septembre 2023.

1 CALENDRIER ÎLE-DE-FRANCE

EPREUVE	INFOS	LIEUX & HORAIRES	ENGAGEMENTS	PROGRAMME
19/11/2023 DRESSAGE épreuve qualificative	Nombre de partants à définir	JABLINES Rdv : à définir Se référer au groupe Facebook	27 € **Au plus tard le 13/11/2023**	1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 A
10/12/2023 DRESSAGE épreuve qualificative	Nombre de partants à définir	BUZENVAL Rdv : à définir Se référer au groupe Facebook	27 € **Au plus tard le 04/12/2023**	1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 Grand prix
14/01/2024 DRESSAGE épreuve qualificative	Nombre de partants à définir	LA COURNEUVE Rdv : à définir Se référer au groupe Facebook **Annulé**	27 € **Au plus tard le 08/01/2024**	1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 A
28/01/2024 CSO épreuve qualificative	Nombre de partants à définir	JABLINES Rdv : à définir Se référer au groupe Facebook	27 € **Au plus tard le 22/01/2024**	1ère et 2ème épreuve
04/02/2024 HUNTER Epreuve qualificative	Nombre de partants à définir (limité à 10)	LA COURNEUVE Rdv : à définir Se référer au groupe Facebook	27 € **Au plus tard le 29/01/2024**	1ère et 2ème épreuve

11/02/2024 HUNTER Epreuve qualificative	Minimum 30 cavaliers	JARDY Rdv : à définir Se référer au groupe Facebook Annulé	27 € **Au plus tard le 08/01/2024**	1ère et 2ème épreuve
25/02/2024 DRESSAGE épreuve qualificative	Nombre de partants à définir	VAL KALYPSO Rdv : à définir Se référer au groupe Facebook	27 € **Au plus tard le 19/02/2023**	1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 Grand prix
17/03/2024 DRESSAGE FINALE	**Pas de cavaliers hors académie** Nombre de partants : **9 par épreuve**	VALLANGOUJARD Tirage au sort Horaires à définir	27 € **Au plus tard le 11/ 03/2023 sur qualification**	1ère épreuve : club 3 Grand Prix puis club 2 Grand prix pour les 3 finalistes 2ème épreuve : amateur 2 préliminaire et amateur 2 libre
Championnat de France 2/3 et 4 juin 2024	**sur qualification**	LYON	**Retour des qualifications pour le 03/05/24**	Consulter la disposition particulière (DP) : www.sport-u.com

ATTENTION : l'ordre de convocation et de passage des groupes pour la saison 2023/2024 :

- **CSO : 1ère épreuve (galop 4 et 6) puis 2ème épreuve (galop 7)**
- **DRESSAGE : 2ème épreuve (galop 7) puis 1 ère épreuve (galop 4 et 6)**

Cet ordre de passage est susceptible d'être modifié par l'organisation.
Nous vous conseillons vivement de vous inscrire sur le groupe Facebook « concours universitaires IDF 2023/2024 » pour partager les informations en live.

2 ADRESSES

Merci de ne pas contacter les centres équestres directement mais de passer par la LIFSU par mail : paris@sport-u.com, **ou le groupe Facebook « concours universitaires IDF 2023/2024 ».**

CENTRE ÉQUESTRE DE BUZENVAL
16 Rue du Champtier - 92500 Rueil-Malmaison

CENTRE EQUESTRE DE LA CHEVEE
69 rue des marines – 95810 Vallangoujard

CENTRE ÉQUESTRE DE JABLINES
Ile de loisirs de Jablines - Annet - 77450 Jablines
CENTRE ÉQUESTRE DE LA COURNEUVE
Avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve

CENTRE ÉQUESTRE LE VAL KALYPSO
Chemin de Pontoise - 95840 Béthemont-la-Forêt

CENTRE ÉQUESTRE HARAS DE JARDY
Boulevard de Jardy – 92430 Marnes-la-Coquette

3 REGLEMENT

Calendriers, résultats et qualifications aux finales sur notre SITE

Une licence FFE compétition valide est nécessaire pour participer. En cas d'absence de cette dernière le cavalier sera disqualifié sans possibilité de remboursement.

Il est rappelé que les cavaliers doivent avoir **un comportement exemplaire** en respectant en particulier les chevaux (soins, entretien…), le matériel mis à disposition, l'ensemble des acteurs de la compétition et le règlement intérieur de chaque centre. La représentante de la ligue Paris Ile de France du Sport Universitaire en charge de l'activité est la garante du règlement et de l'application de celui-ci.

La tenue règlementaire de concours (pantalon blanc, veste et gants), même si elle n'est pas exigée partout, est fortement recommandée. Seuls les vêtements sobres et sans capuche (pantalon noir ou écru, veste de ville) ou aux couleurs des écoles et universités représentées seront acceptés en remplacement.
Pour la finale de dressage les gants sont obligatoires.
IL EST INTERDIT D'APPORTER SON PROPRE MATÉRIEL. Le seul matériel personnel autorisé est le tapis et EXCLUSIVEMENT en CSO les étriers et étrivières, qui devront rester les mêmes pour tous les cavaliers du même cheval. En CSO merci d'apporter vos protections, sous réserve de validation des centres équestres.

LES ENTRAINEURS PERSONNELS NE PEUVENT PAS COACHER LEURS ETUDIANTS LORS DE LA COMPETITION Y COMPRIS A LA DETENTE. Seuls les autres cavaliers participants peuvent donner des conseils y compris lorsqu'ils ne sont pas de la même école.
En CSO, seuls les moniteurs du centre équestre d'accueil sont habilités à coacher.

En cas de non respect du règlement la commission de discipline sera saisie.

4 ENGAGEMENTS

Les engagements peuvent se faire directement en ligne au moyen des liens sur la page **EQUITATION** de notre site Internet.

A nous retourner **impérativement avant la date indiquée** sur le calendrier de la présente circulaire, aucune dérogation ne sera acceptée sous aucun prétexte.

ATTENTION : le nombre de places étant limité dans certaines épreuves, voici les modalités d'inscription :
Le formulaire vous permettra d'inscrire un nombre limité de cavaliers ainsi que certains cavaliers en liste d'attente. Les engagements se font par ordre chronologique d'inscription sur le formulaire.
Pour les CSO et le Hunter, les cavaliers ayant participé à une épreuve de dressage seront prioritaires.

La liste des inscrits définitifs sera publiée sur le groupe Facebook « concours universitaires IDF 2023/2024 ».
Le droit d'engagement (27 € par cavalier pour le CSO & dressage) devra être réglé avant le jeudi soir précédant le concours soit **par paiement en ligne avec HelloAsso soit par virement.**
A défaut de règlement, la participation sera impossible.
Les désistements pourront être pris en compte jusqu'au mercredi soir précédent la compétition (le droit d'engagement restera acquis par la LIFSU).

La détermination des niveaux (1ère ou 2ème épreuve) est effectuée en fonction du niveau fédéral (Galop FFE). L'épreuve 1 est ouverte à partir du galop 4 jusqu'au galop 6 et l'épreuve 2 est EXCLUSIVEMENT réservée au galop 7. Les responsables de l'organisation se réservent le droit de déclasser un concurrent qui n'a pas le niveau requis.

Tout cavalier qui obtiendrait une moyenne en dressage inférieure à 60% verra son cas étudié par une commission, composée de l'étudiante référente, du juge de la compétition et d'un moniteur. La commission décidera discrétionnairement de déclasser le cavalier sur l'épreuve inférieure ou de le garder dans l'épreuve dans laquelle il a concouru.
En CSO, le juge qui observerait un niveau inadéquat au regard des attendus pour l'épreuve Galop 7 sollicitera une réunion de la commission qui prendra également une décision.

5 REGLEMENT TECHNIQUE CSO & DRESSAGE

Un tirage au sort a lieu avant chaque épreuve, qui pourra être adapté au gabarit du cavalier pour le bien être des équidés. Chaque cavalier tire un papier qui lui indique son numéro de passage dans l'épreuve et lui permet de connaître le nom du cheval qu'il montera. Chaque cheval peut être monté au maximum par 3 cavaliers.
Seuls les Galops 7 sont autorisés à porter des éperons sous réserve de l'accord du centre équestre.
L'équipement du cheval est déterminé par le centre équestre et par le règlement FFE de la discipline concernée.

5.1 C.S.O.

L'ordre de passage : **1ère épreuve (galop 4 à 6) puis 2ème épreuve (galop 7)**

1ère EPREUVE	2ème EPREUVE
GALOPS 4 à 6 inclus Côte évolutive en cours d'année, de 0,60 cm à 85 cm. Les centres équestres se réservent le droit d'adapter la hauteur au niveau global des candidats.	**GALOP 7 et au-delà** Côte évolutive en cours d'année, de 0,95 cm à 1m10 environ. Les centres équestres se réservent le droit d'adapter la hauteur au niveau global des candidats.

5.2 DRESSAGE

L'ordre de passage : **2ème épreuve (galop 7) puis 1ère épreuve (galop 4 à 6)**
Les textes des reprises sont les textes règlementaires de la Fédération Française d'Équitation.
Le niveau de reprise (voir tableau ci-dessous) sera précisé au regard du club d'accueil et de la cavalerie.

1ère épreuve	2ème épreuve
GALOPS 4 à 6 (inclus). Reprise **Club 3 Grand Prix** Reprise **Club 2 Grand Prix**	**GALOP 7** et au-delà. Reprise **Amateur 3 Imposée A** Reprise **Amateur 3 Grand Prix** Reprise **Amateur 2 Préliminaire** Reprise **Amateur 2 Libre**

6 REGLEMENT QUALIFICATIVES ET FINALES EN CSO & DRESSAGE

En CSO
Les 2 meilleurs résultats des épreuves qualificatives seront retenus pour la qualification en finale.

Au vu des conditions climatiques et des contraintes sanitaires des centres équestres, pour les cavaliers ayant fait le CSO du 25/01 et faisant le Hunter du 04/02/24, seul le meilleur score des deux épreuves comptera pour le classement de Championnats afin de réduire les inégalités avec ceux qui n'ont pas pu s'inscrire au Hunter

En DRESSAGE
Les 2 meilleurs résultats des épreuves qualificatives seront retenus pour la qualification en finale.

7 QUALIFICATION EN FINALE D'ILE-DE-FRANCE

Le calcul des points pour la qualification en Finale d'Ile de France de C.S.O et de DRESSAGE s'effectue comme suit :
1 classé pour 2 partants

Barème appliqué

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème
20	15	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Tout cavalier ayant participé, même sans classement, aura 1 point.

Exemple pour un concours avec 20 partants

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème et +
20	15	12	10	9	8	7	6	5	4	1

Exemple pour un concours avec 12 partants

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème
20	15	12	10	9	8	1	1	1	1	1	1

Un concurrent changeant de niveau entre deux qualificatives pourra changer d'épreuve mais ne conservera pas les points acquis.

Le nombre de qualifiés est fonction de la capacité d'accueil des centres recevant les finales.

Les points attribués aux Finales seront les mêmes que pour les qualificatives mais affectés du coefficient 2.

8 FINALE CSO

La finale se déroulera par KO système pour les deux épreuves :

- 1ère épreuve : 2 épreuves éliminatoires
- 2ème épreuve : 2 épreuves éliminatoires

Sont qualifiés pour l'épreuve suivante les meilleurs cavaliers par cheval. Ce système aboutira à une finale avec le même cheval pour les trois meilleurs cavaliers pour la 2ème épreuve.
Le classement des cavaliers non-qualifiés se fera en fonction des résultats de tous les autres cavaliers non-qualifiés.
La première épreuve se déroule sous la forme d'un hunter.
L' épreuve 2 (pour les G7) prendra la forme d'un CSO au barème A.

Les points attribués lors de la finale se verront attribués du **coefficient 2.**

9 FINALE DRESSAGE

La finale se déroulera par KO système pour les deux épreuves :

- 1ère épreuve : 2 épreuves éliminatoires
- 2ème épreuve : 2 épreuves éliminatoires

Sont qualifiés pour l'épreuve suivante les meilleurs cavaliers par cheval. Ce système aboutira à une finale avec le même cheval pour les trois meilleurs cavaliers pour la 2ème épreuve.
Le classement des cavaliers non-qualifiés se fera en fonction des résultats de tous les autres cavaliers non-qualifiés.

Les points attribués lors de la finale se verront attribués du **coefficient 2**

Le titre de Champion d'ILE DE FRANCE sera décerné à l'issue des Finales.
En cas d'égalité au total final, les cavaliers seront départagés en fonction du classement de la finale.

10 QUALIFICATION CFU

ATTENTION : Les compétitions prévues par la présente circulaire sont les seules qualificatives pour les Championnats de France.
Aucune autre compétition étudiante ne permet d'obtenir des points en ce sens.

- La commission mixte nationale établira une liste principale de 36 cavalier(e)s et une liste supplémentaire d'étudiant(e)s qui peuvent être appelé(e)s à suppléer les titulaires.

- La participation à une épreuve académique ou interacadémique FF Sport U est obligatoire pour prétendre à une sélection au championnat de France.

- **Les champions d'académie en dressage, en CSO et en combiné ne sont pas systématiquement qualifiés au championnat de France universitaire.**

- Les demandes de qualification seront étudiées par la CMN qui établira un tableau de 36 sélectionnés en donnant la priorité au classement du combiné et en tenant compte de la dynamique académique. Chaque académie aura droit au maximum à 4 places en CSO, 5 en dressage et 3 en combiné.

Aucune qualification exceptionnelle ne sera accordée sans participation à au moins 1 concours universitaire au cours de la saison 2023/2024.

Les demandes sont à faire auprès de la Ligue.

11 CHAMPIONNAT DE FRANCE

02 / 03 et 04 juin 2024 LYON

Consulter la disposition particulière sur le site de la FFSU 👉 https://sport-u.com/sports-ind/EQUITATION/

12 COMMISSION DE DISCIPLINE

En cas de non-respect du règlement mis en place par la CMR, la commission de discipline sera saisie.
Elle est composée : de l'étudiante référente en équitation + 1 étudiant tiré au sort + Le directeur de la LIFSU en charge de l'activité.
Sanctions :

- Avertissement
- Disqualification de la compétition en cours
- Suspension de la licence FFSU

La Directrice Régionale du Sport U
Julie Le Colleter